

Tour d'horizon des mesures «dites vertes»

Pour mener à bien une politique environnementale à l'échelle d'une ville, il n'y a pas de petites mesures mais des actions concrètes pour que les factures énergétiques payées par la ville soient moins salées et la planète mieux protégée.

Nouveaux équipements publics : un éclairage sur mesure

Les salles du Moulin de la Bièvre, la maison du Meunier, le centre de loisirs, la future salle polyvalente, le relais-mairie du Jardin Parisien et la future agence postale communale dans le quartier de la Vallée-aux-Renards sont ou seront équipés de sources lumineuses basse consommation et des détecteurs de présence ou de mouvement afin de gérer au mieux l'éclairage.



AMPOULES BASSE CONSOMMATION ET DETECTEUR DE PRÉSENCE DANS LE NOUVEAU CENTRE DE LOISIRS.

Entre L'Haÿ-les-Roses et EDF, le courant passe bien

En 2006, la ville a signé un protocole d'accord avec EDF en faveur de l'efficacité énergétique. Depuis cette signature, EDF s'engage à conseiller la commune sur les économies d'énergie, à participer financièrement aux mesures réalisées par la ville afin de réduire sa consommation d'énergie, à soutenir la ville dans ses opérations de sensibilisation. De nombreuses actions ont déjà été réalisées dans ce sens. Ainsi, EDF a versé une aide de 1 200 € à la ville lors du changement de chaudière de l'école maternelle de la Vallée-aux-Renards.

Eau, électricité... : halte au gaspillage

Depuis 2005, la ville a confié à son service environnement la gestion des fluides (eau, électricité, gaz, fioul, géothermie). Une mission qui consiste à lutter contre le gaspillage en réalisant des tableaux de bord afin d'identifier dans un premier temps et de lutter dans un second temps contre les surconsommations des bâtiments et espaces verts municipaux. En 2006, la consommation énergétique des bâtiments communaux a baissé de 16 % par rapport en 2005, soit une baisse des coûts de 13 %. La consommation en eau des bâtiments et espaces verts communaux a, quant à elle, baissé de 34 %, ce qui représente une économie pour la ville de l'ordre de 18 % par rapport à 2005.

En 2008, une étude devrait être réalisée pour optimiser l'éclairage dans les groupes scolaires de la ville.



La ville s'est lancée dans le désherbant écologique

La ville s'est tournée vers le désherbage thermique à la vapeur pour traiter les 814 pieds d'arbres d'alignement. Il permet d'éviter de recourir à des désherbants chimiques polluants pour le sol en pulvérisant de la vapeur d'eau à forte température (140°C) et à faible pression (3,5 bars) sur les mauvaises herbes situées au pied des arbres. Deux campagnes seront réalisées tous les ans, au printemps et à l'automne, pour un montant annuel de 9 700 euros.

Qu'elle soit thermique, manuelle ou de paillage, la ville se penche également sur ces techniques non polluantes pour le désherbage de la voirie à l'occasion du renouvellement du marché en 2008 et pour l'entretien du Jardin du Pigeonnier.



Le tri, c'est automatique !

Fin 2001, la collecte sélective des emballages ménagers était mise en place sur la commune. Aujourd'hui, le service environnement de la communauté d'agglomération planche sur la mise en place du tri des cartons et papiers dans les groupes scolaires de la ville. L'école maternelle des Garennes et l'école élémentaire du Jardin Parisien A ont été les deux sites pilotes retenus pour ce projet. S'il s'avère concluant au bout de quelques mois, il pourrait être étendu à l'ensemble des groupes scolaires de la ville ainsi qu'aux services municipaux qui seront équipés de poubelles à couvercle jaune.



«Monsieur Energie à votre service»

Depuis août 2006, un «conseiller énergie» reçoit tous les particuliers au relais info énergie installé dans les locaux de la communauté d'agglomération, rue de la Convention, à Arcueil. Ce service, gratuit, apporte à tous ceux qui le souhaitent des informations sur les économies d'énergie, les énergies renouvelables, les transports propres mais aussi sur les subventions et les déductions fiscales. Depuis le 12 décembre 2007, le conseiller reçoit aussi sur rendez-vous les L'Haÿssiens, le deuxième mercredi de chaque mois, de 13h30 à 16h, à l'hôtel de ville.

Contact : 01 41 24 32 00.



Déchets toxiques : une collecte particulière

Vieux ordinateurs, ampoules, néons, peinture, batteries, solvants... Tous les déchets toxiques des différents services municipaux sont stockés dans des conteneurs adaptés au centre technique municipal avant d'être récupérés puis traités par une entreprise spécialisée.

Depuis 2002, le troisième dimanche matin de chaque mois, un véhicule baptisé «Planète» et stationné sur le marché Locarno, collecte gratuitement les déchets toxiques des L'Haÿssiens. Depuis 2004, les habitants peuvent déposer leurs cartouches d'impression usagées contenant des substances chimiques dans deux bornes, l'une située dans le hall de la mairie, l'autre à la bibliothèque George Sand.